



## COMPTE RENDU SUR LA SITUATION EN MOSELLE du 8 avril 2020

Voici le 4ème point de la situation dans le Département de la Moselle suite aux 2 audioconférences du mercredi 8 avril avec les chefs de service (11H00) et les organisations syndicales (17H00) :

Audio de 11H00 et de 17H00 (l'exposé du Directeur Départemental a été le même aux chefs de service et aux organisations syndicales):

### 1) Situation sanitaire pour la population et les agents de la Moselle :

-en Moselle, à la date du 5 avril, plus de 1000 personnes sont hospitalisées, dont 147 en réanimation. Il y a eu 432 sorties d'hospitalisation.

- 37 agents de la DDFIP sont probablement porteurs du virus. Sur les 4 qui ont dû être hospitalisés, 3 sont sortis et, parmi eux, 2 sont en télétravail.

- au 8 avril, sur 1170 agents, 191 travaillent en présentiel dans les services (soit 7,3 %), 140 en télétravail, et, avec les chefs de services, les adjoints et les agents positionnés sur des missions non prioritaires qui ont été sollicités, on atteint le chiffre de 437 personnes en activité, soit environ 37,35 %. Le reste de l'effectif est confiné à domicile

- le service de la Trésorerie d'HAYANGE est toujours en télétravail et fermé au public

- congés et RTT : les congés sont gérés comme avant le confinement et en fonction du PCA. Les congés posés et validés par le chef de service ne seront pas convertis en ASA. Par contre, les RTT seront bien proratisés, puisqu'ils correspondent à la contrepartie d'un travail hebdomadaire (une circulaire de 2017 précise que les ASA ouvrent droit à congés mais pas à RTT)

- en Moselle, 79 agents sont en ASA pour garde d'enfants à la date du 8 avril, ce qui est très faible par rapport aux autres départements. Les conséquences sans doute de notre pyramide des âges.

- remboursement des frais de repas pour les agents sur des tâches prioritaires privés de restauration collective en ce moment : un décret daté du 7 mars est publié au journal officiel, le 7 avril en fixe les modalités.

## 2) Mesures prises pour la sécurité :

- des masques et des gants ont été livrés aux services par l'intermédiaire des sacoches courrier, et une commande de lingettes nettoyantes a été lancée pour le nettoyage des claviers d'ordinateurs
- la commande de vitres en plexiglass pour accueil debout et assis a été effectuée auprès d'un producteur local

## 3) Situation des services :

- les 110 portables disponibles ont tous été préparés et livrés plus vite que prévu dans les services (100 dans le réseau et 10 à la Direction). L'arrivée de la 3ème vague accordée par la DG (dotation supplémentaire de 23 portables) n'est pas encore connue ni celle de la 4ème vague (nombre de portables toujours indéfini)

- entre 600 et 650 000 entreprises ont déclenché le fonds de solidarité en France à la date du 8er avril. Les 1500 € prévus ont déjà été versés à 166 000 d'entre elles.

- en Moselle, 1317 entreprises ont déposé des demandes de délais de paiement pour un montant total de 17 millions d'euros, dont 7 millions au titre du PAS et de la TVA. Le Directeur a rappelé que le règlement de ces 2 impôts est une obligation

- la campagne IR va débiter comme prévu le 20 avril 2020. La Direction a insisté sur le fait qu'il n'y aura pas de réception du public pendant la période de confinement :

Les échanges se feront par le compte fiscal ([impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)), l'accueil téléphonique (renforcement des plate-formes), les mails et e-contact.

Un recensement des compétences des agents de chaque service a été demandé à leur responsable hiérarchique pour une éventuelle sollicitation ultérieure en cas de besoin. Ce bilan de compétences vise également à soulager les agents en place sur des missions prioritaires depuis le début du confinement

- quitus fiscaux : la volumétrie actuelle n'est pas connue

- Service Départemental de l'Enregistrement : il est ouvert depuis quelques jours. Un stock ancien de courrier est en cours de traitement. L'activité, faible au niveau de l'immobilier, est surtout concentrée sur le débloqué des assurances-vie dans les procédures de succession (délivrance d'une attestation fiscale)

- poste de Metz-Amendes : le service redoute une surcharge de travail avec les amendes pour non-respect du confinement, mais la Direction affirme qu'il reste encore beaucoup de temps avant de s'en préoccuper

- une liste détaillée des agents et des services impactés par le COVID-19 a été réclamée

par une organisation syndicale que je ne citerais pas par décence, mais elle a reçu une fin de non-recevoir très ferme de la part du Directeur.

Il a été convenu de refaire une audioconférence le jeudi 16 avril avec toutes les organisations syndicales, certainement à la même heure, pour donner la situation complète à ce moment-là.

**Excellent week end de pâques à toutes et à tous**

Roger Balaj secrétaire départemental  
roger.balaj@dgfip.finances.gouv.fr